

NOTICE  
**SUIVIDIRECT**

# SOMMAIRE

<b>1. Présentation du service</b>	<b>3</b>
<b>2. Fonctionnement du service</b>	<b>4</b>
<b>2.1. Les alertes</b>	<b>4</b>
2.1.1. Inscription aux alertes	4
2.1.2. Transmission de l'information à l'adhérent pour les entités mises sous alerte	5
2.1.3. Gestion des alertes	6
2.1.4. Se désinscrire de toutes les mises sous alerte	7
<b>2.2. Les suivis</b>	<b>7</b>
2.2.1. Types de suivis	7
2.2.2. Prérequis : La saisie des adresses mails destinataires des « suivis »	8
2.2.3. Mise en place du suivi	9
2.2.4. Transmission de l'information	10
2.2.5. Gestion des entités mises sous suivis	12
2.2.6. Se désinscrire des suivis	12

## 1. Présentation du service

La Banque de France met à la disposition des adhérents FIBEN un service de suivi d'informations sur les entreprises, appelé « Suividirect ». Il permet d'être informé à J+ 1 des modifications intervenues sur une entité suivie, via l'appliquet FIBEN.

La liste des mouvements décrite ci-dessous, est également présentée sur le site des utilisateurs FIBEN (accès sur simple demande à l'adresse : [fiben@banque-france.fr](mailto:fiben@banque-france.fr)).

Cette offre se décline en deux formules :

- **La mise sous « alerte »** : Permet d'être informé **gratuitement** par mail dès lors qu'une modification (ensemble des mouvements listés ci-dessous) est enregistrée sur les entités mises sous alerte. Cette formule gratuite ne permet pas d'être informé du **type de mouvement enregistré**.
- **La mise sous « suivi »** : Permet d'être informé par mail des mouvements intervenus sur les entités mises sous suivi en **précisant les données modifiées selon l'abonnement sélectionné** (tarifs prévus dans la plaquette tarifaire disponible sur le site des utilisateurs FIBEN ou sur simple demande à l'adresse : [fiben@banque-france.fr](mailto:fiben@banque-france.fr)). Dès la réception de l'email, le module « Suividirect » de l'appliquet FIBEN détaille le(s) mouvement(s) intervenu(s) sur l'entité. Ces informations peuvent également être téléchargées sous format Excel.

11 modules de suivi et 3 offres groupées sont disponibles.

### • Liste des mouvements

MODULES	INTITULÉS	MOUVEMENTS
AB	Concours bancaires pour une entreprise	Mise en ligne de la première déclaration de concours bancaires Mise à jour des ratios d'endettement relatifs à ces concours bancaires après centralisation mensuelle
AC	Suivi cotation et indicateur dirigeant	Mise à jour de la cotation ou de l'indicateur dirigeant
AD	Suivi descriptif	Changements survenus sur les éléments descriptifs (Dénomination, catégorie juridique, code d'activité, etc.)
AE	Concours bancaires pour un groupe	Mise en ligne de la première déclaration de concours bancaires pour le groupe Mise à jour des ratios d'endettement relatifs à ces concours bancaires après centralisation mensuelle
AF	Suivi données comptables	Mise en ligne de(s) bilan(s) sociaux Mise à jour de variation de valeurs ajoutées N et N-1
AG	Suivi bilan consolidé (pour les groupes)	Mise en ligne de(s) bilan(s) consolidés Mise à jour de variation de valeurs ajoutées N et N-1
AI	Suivi incidents paiements sur effets (IPE)	Nouveaux incidents enregistrés ou incidents modifiés
AJ	Suivi jugements et événements marquants	Nouveau jugement ou événement marquant enregistré(s)
AM	Suivi fonctions de direction détenues	Mise à jour de fonctions de direction auprès d'une autre entité
AP	Suivi associés et participants	Mise à jour de variations du capital et des mouvements associés
AX	Suivi dirigeants	Mise à jour des représentants légaux

• Liste des mouvements groupés

	PG DONNÉES GLOBALES	PK ENV. FINANCIER PERSONNES MORALES	PM ENV. PERSONNES MORALES
AC - Suivi cotation et indicateur dirigeant	x		x
AD - Suivi descriptif		x	x
AF - Suivi données comptables	x		
AI - Suivi incidents de paiements sur effets (I.P.E)	x		
AJ - Suivi jugements et évènements marquants	x		x
AM - Suivi fonction de direction détenue		x	
AP - Suivi associés et participations		x	
AX - Suivi dirigeants	x		x
AB - Suivi des concours bancaires			
AE - Suivi des concours bancaires groupe			
AG - Suivi des bilans consolidés			

## 2. Fonctionnement du service

### 2.1. Les alertes

#### 2.1.1. Inscription aux alertes

Pour être alerté par mail lorsqu'un mouvement est enregistré sur une entité, il convient de renseigner les entités à mettre sous alerte :

1. Cliquer sur l'onglet « Suividirect - Inscription aux alertes ».
2. Renseigner une adresse mail dans la zone « nouvelle adresse mail ». Elle sera ensuite enregistrée et disponible dans la zone « adresses mail déclarées ».
3. Saisir les identifiants mis sous alerte (500 entités maximum par guichet). À noter que les identifiants sont mis sous alerte uniquement pour l'adresse mail sélectionnée.
4. Confirmer la mise sous alerte en cliquant sur « Valider ».



## Les Modules FIBEN Suividirect

Identité | Analyse du risque | Dirigeants/Associés | Données financières | Dossiers | Suividirect | Réserve BDF

Valider | Effacer

Infos session

#### Mise sous Alerte

Code banque : 30001 Code guichet : 01352

Nombre d'alertes du guichet: 20/500

Adresses mail déclarées:

OU nouvelle adresse mail:

Saisissez les identifiants sur lesquels vous souhaitez être alerté:

<input type="text"/>				
<input type="text"/>				

5. Un compte rendu de l'opération est généré.

Compte-rendu des mises sous Alerte

Code banque : 30001 Code guichet : 01352

Nombre d'alertes du guichet: 22/500

Adresse mail concernée : XXXXX@XX.fr

Enregistrement(s) pris en compte :  
XXXXXXXXXX

- Informations confidentielles non communicables à des tiers -

### 2.1.2. Transmission de l'information à l'adhérent pour les entités mises sous alerte

Si un mouvement intervient sur une entité mise sous alerte, un mail est adressé à J+ 1 aux adresses référencées sans indiquer le type de mouvement enregistré.

Exemple :

FIBEN  
Message d'alerte : Mise à jour entités sous alertes.

Madame, Monsieur,  
VOUS AVEZ CHOISI LES SERVICES D'ALERTE FIBEN POUR RESTER INFORMES UAU PLUS VITE DE TOUT changement intervenant sur les entités que vous souhaitez suivre.  
À ce titre, nous vous informons que des mises à jour sont intervenues le 12.09.2024 sur les entités suivantes :  
SIREN : XXX XXX XXX Dénomination : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX  
Pour profiter de notre expertise et disposer d'informations précises et approfondies, nous vous invitons à consulter les modules FIBEN.

Cordialement,

Banque de France  
Direction des Entreprises  
44 – 1352  
75049 Paris cedex 01  
Tél : 01.42.92.23.51

### 2.1.3. Gestion des alertes

L'onglet « Suividirect - Gestion des alertes » offre la possibilité de :

- Supprimer les alertes sur une ou plusieurs entités.
- Transférer les alertes vers une nouvelle adresse mail (J+ 1).

The screenshot shows the 'Gestion des Alertes' page. At the top left is the logo for 'BANQUE DE FRANCE EUROSYSTEME FIBEN'. The main header reads 'Les Modules FIBEN Suividirect'. A navigation bar contains links for 'Identité', 'Analyse du risque', 'Dirigeants/Associés', 'Données financières', 'Dossiers', 'Suividirect', and 'Réservé BDF'. Below this, a secondary bar has 'Supprimer', 'Transférer', and 'Infos session'. The main content area is titled 'Gestion des Alertes' and displays the following information: Code banque : 30001, Code guichet : 01352, Nombre d'alertes du guichet: 22/500, and Adresses mail déclarées: XXXXX@XX.fr. A section titled 'Liste des alertes:' shows two entries, each with a checkbox and the text 'XXXXXXXXXX'. To the right of this section is a 'Tout sélectionner:' checkbox. Below the list is the 'Adresse de transfert:' section, which includes a dropdown menu for 'Sélectionnez une adresse mail déclarée:' and a text input field for 'OU saisissez une nouvelle adresse mail:'. At the bottom of the page, there is a disclaimer: '- Informations confidentielles non communicables à des tiers -'.

Un compte-rendu des changements souhaités (suppression, transfert) est généré automatiquement. Exemple :

The screenshot shows the 'Compte-rendu de suppression d'identifiant(s)' page. It features the same header and navigation as the previous screenshot. A 'Retour' button is visible on the left side of the navigation bar. The main content area displays the following information: Code banque : 30001, Code guichet : 01352, Nombre d'alertes du guichet: 21/500, and Adresse mail concernée : XXXXX@XX.fr. The result of the operation is stated as: 'Résultat du traitement: 1 identifiant(s) supprimé(s) avec succès.' Below this, it shows 'Suppression(s) prise(s) en compte : XXXXXXXXX'. At the bottom, there is a disclaimer: '- Informations confidentielles non communicables à des tiers -'.

#### 2.1.4. Se désinscrire de toutes les mises sous alerte

Pour mettre fin à la mise sous alerte sur un guichet, il convient de se rendre dans l'onglet « Suividirect - Gestion des alertes » et de supprimer l'ensemble des entités : Cliquer sur « Tout sélectionner ».

**BANQUE DE FRANCE** | FIBEN | **Les Modules FIBEN**  
EUROSYSTEME | **Suividirect**

Identité | Analyse du risque | Dirigeants/Associés | Données financières | Dossiers | **Suividirect** | Réservé BDF

Supprimer | Transférer | Infos session

**Gestion des Alertes**

Code banque : **30001** Code guichet : **01352**

Nombre d'alertes du guichet: **23/500**

Adresses mail déclarées: XXXXX@XX.fr

**Liste des alertes:** Tout sélectionner:

XXXXXXXXXX  XXXXXXXXXXXX  XXXXXXXXXXXX

## 2.2. Les suivis

### 2.2.1. Types de suivis

Ci-après les différents types de suivis disponibles.

À la différence des alertes, l'abonnement payant à un ou plusieurs module(s) de suivi donne directement accès à l'information modifiée sur la page d'accueil de l'appliquatif FIBEN, sans avoir à consulter les modules FIBEN.

MODULES	INTITULÉS	DESCRIPTION
AB	Concours bancaires pour une entreprise	Ce module permet d'être tenu informé sur les mouvements des risques enregistrés pour une entité et la structure de l'endettement relative à ces concours bancaires. Il n'indique pas les détails des déclarations (informations disponibles via le module 28) mais les grandes masses ou variations enregistrées.
AC	Suivi cotation et indicateur dirigeant	Des informations relatives à la mise à jour de la cotation Banque de France pour une entité juridique ou de l'indicateur dirigeant pour une personne physique.
AD	Suivi descriptif	Des modifications descriptives survenues sur les entités surveillées.
AE	Suivi Concours Bancaires Groupes	Des variations de ratios survenue sur les entités groupes surveillées.
AF	Suivi données comptables	Des informations synthétiques présentes dans les modules comptables 68 ou 69.
AG	Suivi Bilans Consolidés	Des informations synthétiques présentes dans les modules présents dans l'itinéraire « Analyse des groupes ».
AI	Suivi incidents paiements sur effets (IPE)	Une vision synthétique des événements récents sur les impayés sur effets.
AJ	Suivi jugements et événements marquants	Lors de nouveaux jugements prononcés ou d'événements marquants à l'encontre d'une société ou d'un dirigeant.
AM	Suivi Fonctions de Direction Détenues	Des informations sur les fonctions détenues par une entité juridique ou une personne physique dans des sociétés mais également la création d'une entreprise individuelle rattachée à un dirigeant sous suivi.
AP	Suivi Associés et Participations	Les modifications relatives au capital social de la société sous suivi et sa répartition entre associés mais aussi des modifications relatives aux prises de participation, modifications ou cessions de participations de l'entité sous suivi dans d'autres entités juridiques.
AX	Suivi dirigeants	Des informations sur les mouvements des représentants légaux au sein de l'entreprise sous suivi.

## 2.2.2. Prérequis : La saisie des adresses mails destinataires des « suivis »

L'abonnement à un suivi s'effectue en toute autonomie par l'adhérent.

Avant tout enregistrement d'un suivi, il est **indispensable** de saisir l'adresse mail du destinataire de l'information.

1. Cliquer sur l'onglet « Suivirect - Mails pour suivis » ;
2. Possibilité d'indiquer jusqu'à 3 adresses mails destinataires pour les suivis : le récapitulatif des mouvements pour les entités mises sous suivi sera uniquement adressé aux adresses mails renseignées dans cet encadré ;

**BANQUE DE FRANCE** | FIBEN | **Les Modules FIBEN**  
EUROSYSTÈME | **Suivirect**

Identité | Analyse du risque | Dirigeants/Associés | Données financières | Dossiers | **Suivirect** | Réservé BDF

Valider | Infos session

Mail pour suivis

Code banque : 30001 | Code guichet : 01352

**1 à 3 adresses mails déclarées pour suivre vos mouvements**

XXXXX@XX.fr  
XXXXX@XX.fr  
XXXXX@XX.fr

- Informations confidentielles non communicables à des tiers -

3. Un compte-rendu est généré automatiquement. Exemple :

**BANQUE DE FRANCE** | FIBEN | **Les Modules FIBEN**  
EUROSYSTÈME | **Suivirect**

Identité | Analyse du risque | Dirigeants/Associés | Données financières | Dossiers | Suivirect | Réservé BDF

Retour | Infos session

Compte rendu des mail pour suivis

Code banque : 30001 | Code guichet : 01352

**Liste de vos adresses mails**

XXXXX@XX.fr

Les messages d'erreur possibles :

### ERREUR | ÉLÉMENT À CORRIGER

SAS33 | Adresse mail non valide

SAS34 | Adresse mail déjà existante

**Important** : cette étape peut également servir à modifier ou supprimer les adresses mails destinataires des suivis.

### 2.2.3. Mise en place du suivi

L'abonnement aux suivis s'effectue en quelques étapes :

1. Cliquer sur l'onglet « Suivirect – Abonnement aux suivis » ;
2. Renseigner les entités que l'on souhaite mettre sous suivi (SIREN/Clé BDF) dans la zone « identifiant » ;
3. Choisir une date de fin (renseignée par défaut au 12/9999) ;
4. Choisir le type de suivi dans la zone « Module ou package » ;
5. Indiquer une référence (facultative) à chaque identifiant ;

The screenshot shows the 'Mise sous Suivi' form. At the top left is the logo for 'BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME' and 'FIBEN'. The main title is 'Les Modules FIBEN Suivirect'. A navigation bar contains the following tabs: 'Identité', 'Analyse du risque', 'Dirigeants/Associés', 'Données financières', 'Dossiers', 'Suivirect', and 'Réservé BDF'. Below the navigation bar are buttons for 'Valider', 'Effacer', and 'Infos session'. The form fields are: 'Code banque : 30001', 'Code guichet : 01352', and 'Nombre d'entités sous suivis du guichet : 338/2000'. There are three sections: 'Veuillez saisir 5 identifiants maximum' with five input boxes, 'Date de fin' with two dropdown menus, and 'Module ou package' with a dropdown menu set to 'AB - Concours bancaire pour une entreprise'. Below these are two columns of input boxes labeled 'Identifiant' and 'Référence'.

6. Un compte-rendu de l'opération est généré lors de la validation de la mise sous suivi. Les identifiants non pris en compte, font également l'objet d'un compte rendu. Exemples :

#### • Opération acceptée :

The screenshot shows the 'Compte-rendu de la mise sous suivi' page. It features the same header and navigation as the previous page. A 'Retour' button is visible on the left. The form displays the same bank and branch information: 'Code banque : 30001', 'Code guichet : 01352', and 'Nombre d'entités sous suivis du guichet : 338/2000'. Below this, a section titled 'Les opérations de création n'ont pu être enregistrées :' contains a table with the following data:

Identifiants mis sous suivi	Date de fin	Suivi	Référence
XXXXXXXXXX	12/2026	AB	AB

• Opération rejetée :



# Les Modules FIBEN

## Suividirect

Identité | Analyse du risque | Dirigeants/Associés | Données financières | Dossiers | Suividirect | Réserve BDF

Retour

Infos session

### Compte-rendu de la mise sous suivi

Code banque : 30001 Code guichet : 01352  
Nombre d'entités sous suivis du guichet : 339/2000

#### Les opérations de création n'ont pu être enregistrées :

Identifiants mis sous suivi	Date de fin	Suivi	Référence
XXXXXXXXXX	N.P	AB	

Motif du rejet  
Vous avez déjà un suivi sur cet identifiant

**Important :** La mise sous suivi peut être activée jusqu'à 2 000 identifiants maximum.

#### 2.2.4. Transmission de l'information

Un mail détaillant la liste des mouvements est adressé à J+1 aux adresses mails référencées pour ces entités. Cette liste est également disponible sur la page d'accueil de l'appli FIBEN via le **lien** « Vous avez X suivi(s) disponibles » et le **fichier Excel**.

Les données sont accessibles :

- Pendant une période de 30 jours à compter de la date du mouvement, si le message n'est pas lu.
- Pendant une période de 7 jours à compter de la consultation du mouvement.

Un mail type est adressé lors d'un mouvement sur une ou plusieurs entités sous suivi :

Objet : FIBEN – Vos entités suividirect FIBEN

Message d'information : Mise à jour entités sous suivi

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi la formule d'abonnement aux modules « suividirect FIBEN » pour suivre votre portefeuille d'entités.

À ce titre, nous vous informons que des mises à jour sont intervenues le 14.09.2024 sur les entités suivantes :

123 456 789	EXEMPLE UN	AC – SUIVI COT ET IND DIR
345 789 123	EXEMPLE DEUX	AI – SUIVI IPE
789 123 456	EXEMPLE TROIS	AF – SUIVI DONNEES COMPTA

Nous vous invitons à vous connecter au portail POBI FIBEN pour prendre connaissance du détail.

En vous remerciant de votre confiance,

Banque de France  
Direction des Entreprises  
11-1352  
75049 PARIS Cedex 01  
Tél : 01.42.92.23.51

La disponibilité des données sur la page d'accueil FIBEN :

Deux possibilités pour consulter la liste des mouvements :

1. Le lien « Vous avez X suivi(s) disponibles »  
Ce lien permet d'accéder directement à la liste des mouvements disponibles (information également consultable depuis l'onglet « Suividirect - liste des mouvements »).

2. Le lien sur le logo « fichier EXCEL » :  
Ce fichier permet d'accéder au détail des mouvements.

Identifiant	Dénomination / Nom	Prénom	Référence	Suivi	Package	Date de MVT
XXXXXXXXX	XX XXXXX XXX			AM	PK	18/09/2024
⇒	L'entité a cessé ses fonctions dans la ou les sociétés suivantes :			XXXXXXXXX		
⇒	La fonction détenue était :			Administrateur		
⇒	La dénomination est :			XX XXXXX XXX		
XXXXXXXXX	XX XXXXX XXX			AM		20/09/2024
⇒	L'entité détient de nouvelles fonctions dans la ou les sociétés suivantes :			XXXXXXXXX		
⇒	La fonction détenue est :			Administrateur		
⇒	La dénomination est :			XX XXXXX XXX		

**Important :** Il n'est pas nécessaire de consulter les modules FIBEN pour vérifier les mouvements intervenus. La consultation des modules n'étant pas comprise dans l'offre « Suividirect », elle donnera lieu à une facturation supplémentaire.

### 2.2.5. Gestion des entités mises sous suivis

L'onglet « Gestion des suivis » offre la possibilité de :

- Modifier la date de fin ou la référence interne d'un ou plusieurs suivis ;
- Supprimer un ou plusieurs suivis ;
- Trier les suivis selon plusieurs critères : Identifiant, type de suivi, référence, date du mois de fin de suivi ;
- Télécharger sous format Excel la liste des suivis actifs pour le guichet.



## Les Modules FIBEN

### Suividirect

---

Identité | Analyse du risque | Dirigeants/Associés | Données financières | Dossiers | Suividirect | Réservé BDF

Valider Infos session

#### Gestion des suivis

Code banque : **30001**      Code guichet : **01352**

Nombre d'entités sous suivis du guichet : **339/2000**

Triez vos suivis par : Identifiant Télécharger au format Excel 

Identifiant	Dénomination / Nom	Référence	Suivi	Date de fin	Modifier	Supprimer
XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	<input type="text"/>	AC	<input type="text" value="11/9999"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	<input type="text"/>	AF	<input type="text" value="12/9999"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Important :** Le type de suivi (AB, AF, etc.) pour une entité ne peut être modifié. Il convient de supprimer le suivi existant puis recréer un nouveau suivi pour cette entité. Il est possible de modifier ou supprimer plusieurs lignes de suivis simultanément (cases à cocher).

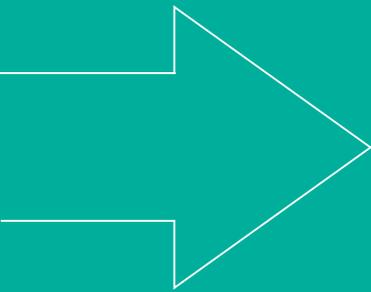
Un compte-rendu de l'opération est généré lors de la suppression ou la modification du suivi pour confirmer la prise en compte des opérations.

### 2.2.6. Se désinscrire des suivis

Pour mettre fin à la mise sous suivi sur un guichet, il convient de se rendre dans l'onglet « Gestion des suivis » et de :

- saisir pour chaque suivi une « date de fin de suivi » (cf. 2.3.2 Gestion des entités mises sous suivis) ou,
- supprimer les entités des suivis un par un (suppression immédiat du suivi).

**Important :** si vous souhaitez procéder à la suppression en masse, n'hésitez pas à contacter l'équipe FIBEN pour vous aider dans la démarche.



**BANQUE DE FRANCE**  
**DIRECTION DES ENTREPRISES**  
BAN-1352 OSMOSE RCE